TOTAL GABON

Société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République Gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

AVIS FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2010

L'Assemblée générale ordinaire de la Société Total Gabon réunie le vendredi 28 mai 2010 à Libreville a approuvé les comptes de l'exercice 2009 qui font apparaître un résultat net de 141 millions de dollars.

L'Assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net d'impôts de 22,50 dollars par action au titre de l'exercice 2009.

Le Conseil d'Administration réuni ce même jour, vendredi 28 mai 2010, a adopté les modalités suivantes de paiement de ce dividende.

- Le dividende de 22,50 dollars par action sera payé en euros à compter du 11 juin 2010 pour une contre valeur de 18,17 euros sur la base du cours du dollar US de la Banque Centrale Européenne du 28 mai 2010 (ou sa contre valeur en Francs CFA) fixé à 0,8075 euro pour un dollar US.

- Le paiement sera effectué auprès des établissements suivants :

  - Au Gabon : Union Gabonaise de Banque (UGB) ;

  - En France : Caceis Corporate Trust en tant qu'établissement centralisateur et tout établissement financier teneur de compte.

Conformément à la législation en vigueur au Gabon et aux conventions bilatérales franco-gabonaises, ce dividende ouvre droit à un crédit d'impôt en France de 0,01 euros aux conditions de change précisées ci-dessus, soit 0,01 dollar par action correspondant au montant de la retenue à la source au Gabon.

Contacts Presse : **Phénélope Sémavoine** **+ 33 (0) 1 47 44 76 29**
Florent Ségura **+ 33 (0) 1 47 44 31 38**